

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-trois, le onze juillet à dix-sept heures trente minutes, dûment convoqués le trois juillet sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de la Maison Communautaire à Cattenom, les membres constituant le Bureau communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Conformément à la délibération n° 14 du Conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire, prise en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

## **Etaient présents:**

M. Michel PAOUET.

MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Mme Rachel ZIROVNIK, M. Maurice LORENTZ, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Guy KREMER, David ROBINET

Absent avec procuration:

Benoit STEINMETZ à Michel PAQUET

Absents excusés: Michel HERGAT, Denis BAUR

Nombre de membres en exercice :

11

Nombre de membres présents :

8

Nombre de votants :

9

Étaient également présents :

Olivier HAUDOT, DGS, Thomas HERBER, DST, Antoinette

SALERNO, Chef du service institutionnel, Manon TURPIN, service

communication,

Etait excusée :

Katia PEPPOLONI, Chargée de mission

\$90 B

4. <u>Objet</u>: Marché n° 2306CPZC - VIC - Création d'une plateforme pour tri sélectif - Commune de Zoufftgen - Lotissement les Fleurs - Avenant n°1 avec l'entreprise COLAS à 57152 MARLY

Vu les articles L. 2194-1-3° et R. 2194-5 du Code de la Commande Publique,

Vu le marché n° 2306CPZC notifié le 30 mars 2023, concernant les travaux de création d'une plateforme pour tri sélectif sur VIC à Zoufftgen – Lotissement les Fleurs, passé avec l'entreprise COLAS à 57152 MARLY et conclu pour un montant de 138 421,20  $\in$  H.T.,

La présente décision concerne l'avenant n° 1 au marché précité, passé en procédure adaptée ouverte.

Les motifs de cet avenant sont les suivants :

Lors de la première réunion de chantier, il a été constaté au lotissement les Fleurs, un état d'avancement dégradé des trottoirs.

Envoyé en préfecture le 13/07/2023 Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le

ID: 057-245700695-20230712-B20230711\_04\_SI-DE

Aussi, afin de garantir la bonne exécution du chantier, des travaux supplémentaires doivent intervenir. Ceux-ci porteront sur la reprise complète des trottoirs, mais également sur l'élargissement de la zone de tri et certains aménagements complémentaires, dont la mise en place de bordures et la création d'un îlot.

Ces modifications rendues nécessaires et n'étant pas prévues initialement par le maître d'ouvrage, engendrent l'introduction de prix nouveaux ainsi qu'une augmentation du montant initial du marché.

Le montant du marché initial est porté de 138 421,20  $\in$  H.T. (cent trente-huit mille quatre cent vingt et un euros et vingt centimes) à 172 357,60  $\in$  H.T. (cent soixante-douze mille trois cent cinquante-sept euros et soixante centimes), soit une augmentation de 33 936,40  $\in$  H.T., soit + 24,52 %.

Considérant que les clauses du marché initial demeurent inchangées tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions de l'avenant n° 1,

Considérant que les modifications du marché sont rendues nécessaires par des circonstances imprévues, Considérant cet exposé,

Vu le rapport de présentation établi par le Président,

Après avis favorable de la Commission «Suivi des Travaux» lors des réunions de chantier,

Il est demandé au Bureau communautaire :

- d'accepter la passation de l'avenant n° 1 au marché n° 2306CPZC concernant les travaux de création d'une plateforme pour tri sélectif sur VIC à Zoufftgen Lotissement les Fleurs, passé avec l'entreprise COLAS à 57152 MARLY,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

## Le Bureau communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote: Pour:

9

Abstention:

0

Contre:

0

Fait à Cattenom, le 12 juillet 2023

Le Président,

Michel PAQUET